



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9573<sup>e</sup>** séance

Mardi 12 mars 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Yamazaki. . . . .	(Japon)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Bendjama
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Équateur . . . . .	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Frazier
	Mozambique . . . . .	M. Afonso
	République de Corée . . . . .	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki
	Sierra Leone . . . . .	M. Kanu
	Slovénie . . . . .	M. Žbogar
	Suisse . . . . .	M. Hauri

## Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

#### Union européenne

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Borrell Fontelles.

**M. Borrell Fontelles** (*parle en anglais*) : Il est des moments dans l'histoire où la noirceur du monde se fait encore plus sombre, et nous vivons actuellement l'un de ces moments. Le monde est encore plus sombre que d'habitude, le noir encore plus noir, et la douleur et le désespoir deviennent le lot ordinaire de la condition humaine. Oui, l'état du monde aujourd'hui est profondément préoccupant, mais il serait pire si nous n'avions pas l'Organisation des Nations Unies qui, grâce à sa Charte, reste une boussole insubmersible pour l'humanité, face au déferlement des passions, aux torrents de sang et aux rivières de haine qui détruisent tout semblant de raison dans le monde.

Nous voyons que, chaque jour, la Charte des Nations Unies est bafouée, déformée, détournée voire ignorée – et même ignorée avec un sentiment d'impunité de plus en plus inquiétant, dans certains cas. Mais l'ONU existe, avec tous les hommes et toutes les femmes qui y travaillent, dont le Secrétaire général, à qui je veux rendre hommage aujourd'hui. Je tiens à lui apporter mon soutien face aux nombreuses accusations et attaques dont il fait l'objet. L'ONU reste un repère dans la tourmente, un phare dans le brouillard épais à travers lequel nous essayons de nous frayer un chemin jour après jour, en essayant de trouver des solutions. L'ONU est un rayon de lumière, une lueur d'espoir. C'est pourquoi nous attendons beaucoup du Sommet de l'avenir. Le Sommet de l'avenir doit être le moment de réformer le Conseil de sécurité, d'élargir sa composition pour mieux refléter le monde d'aujourd'hui, et de réformer les institutions financières internationales, en passant de quelques milliards aux milliers de milliards qui sont nécessaires. L'avenir adviendra de toute façon. Essayons de le rendre moins sombre que notre sinistre présent.

Plus concrètement, nous assistons depuis deux ans à la violation flagrante du droit international par un membre permanent du Conseil, qui a délibérément lancé une guerre d'agression contre un État souverain, l'Ukraine, dont il était censé garantir la sécurité. Depuis le début de cette guerre, qui est une attaque contre la Charte des Nations Unies, l'Union européenne se montre pleinement solidaire de l'Ukraine en lui accordant une aide économique, financière et militaire exceptionnelle. L'Union européenne fait preuve d'une unité remarquable et démontre qu'elle est capable de faire de l'Europe une puissance active et structurée au sein du système international. Cet appui, symbolisé par notre détermination à faire de l'Ukraine un membre de l'Union européenne, se poursuivra. Car il ne s'agit pas seulement de préserver un principe fondamental du droit international, à savoir l'intégrité territoriale des États souverains. Cet appui montre également la volonté résolue des Européens de se prémunir contre le danger que représente désormais la Russie pour leur paix et leur sécurité.

Le deuxième conflit majeur auquel nous devons faire face est celui qui est en cours à Gaza. Gaza n'est que la partie émergée d'un conflit extraordinairement grave qui fait rage entre Israéliens et Palestiniens depuis près d'un siècle, une guerre vieille de 100 ans. Nous avons condamné à maintes reprises, et je le ferai à nouveau ici, les attaques terroristes qui ont eu lieu le 7 octobre 2023, et réaffirmé le droit d'Israël de se défendre. Mais nous avons également affirmé, avec autant de force et aussi fréquemment, que ce droit devait être exercé dans le plein respect du droit international et du droit international humanitaire. Lorsque nous voyons ce qu'il se passe, nous pouvons avoir des doutes à ce sujet. Je n'apprendrai rien aux membres du Conseil sur ce qui se passe à Gaza : 30 000 morts, 1,8 million de déplacés et 500 000 personnes au bord de la famine. Nous sommes aujourd'hui face à une population qui lutte pour sa survie. L'aide humanitaire doit entrer dans Gaza, et l'Union européenne fait tout son possible pour y parvenir. Mais il s'agit d'une crise humanitaire, et non d'une catastrophe naturelle. Il ne s'agit pas d'une inondation ou d'un tremblement de terre, mais d'une situation causée par l'être humain. Et lorsque nous cherchons d'autres moyens de fournir un appui, par voie maritime ou aérienne, nous devons nous rappeler que nous devons le faire parce que la voie terrestre, qui est le moyen naturel de fournir un appui, a été fermée artificiellement et parce que la famine est utilisée comme arme de guerre. Tout comme nous avons condamné cette situation lorsqu'elle s'est produite en Ukraine, nous devons utiliser les mêmes mots pour condamner cette situation à Gaza.

À Gaza, les organismes des Nations Unies, tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), sont le dernier lien vital pour de nombreuses personnes. Certes, l'UNRWA fait l'objet d'allégations, mais les allégations doivent être prouvées ; c'est pourquoi il s'agit d'allégations. Nous attendons avec intérêt les conclusions de l'enquête indépendante de l'ONU menée par le Bureau des services de contrôle interne, l'audit des systèmes qui sera mené par des experts de l'Union européenne, et les conclusions de la commission mise en place par le Secrétaire général et dirigée par M<sup>me</sup> Colonna. Mais je voudrais rappeler une chose : l'UNRWA existe parce qu'il y a des réfugiés palestiniens. Il ne s'agit pas d'un cadeau qui est fait aux Palestiniens, mais d'une réponse apportée à leurs besoins. L'UNRWA existe parce que, d'abord, il y a eu des réfugiés palestiniens, et nous ne ferons pas disparaître ces réfugiés en faisant disparaître l'UNRWA. Ils seront encore là. En fait, il n'y a qu'un seul moyen de faire disparaître l'UNRWA : faire de ces réfugiés des citoyens d'un État palestinien coexistant avec un État israélien. Presque tout le monde est d'accord sur ce point.

Mais comment pouvons-nous faire de cette solution une réalité ? Il n'y a pas de solution magique, mais il existe peut-être des moyens crédibles d'y parvenir : la solution des deux États. Nous en avons parlé il y a de nombreuses années, et nous en parlons à nouveau aujourd'hui, mais il faut reconnaître que nous n'avons jamais sérieusement tenté d'en faire une réalité. Pour ce faire, la première étape doit être l'adoption à l'unanimité d'une résolution du Conseil de sécurité entérinant la solution des deux États et définissant les principes généraux pouvant conduire à ce résultat. L'Union européenne est prête à coopérer sur ce point. Je pense que nous avons une occasion formidable de montrer que nos principes ne sont pas des paroles creuses. Puisque nous sommes tous d'accord sur la mise en œuvre de la solution des deux États comme seule solution viable au conflit, nous devons agir en conséquence, en suivant, selon moi, trois principes qui doivent guider nos actions. Il s'agit du principe de séparation nette entre les deux États, puisqu'il n'y a pas d'autre solution viable à cette séparation ; du principe de sécurité, sans lequel des tragédies comme celle du 7 octobre 2023 ne peuvent que se répéter encore et encore, car tant les Israéliens que les Palestiniens doivent se sentir en sécurité ; et enfin, du principe de l'intégration régionale, Israël et la Palestine étant parfaitement capables de prendre la place qui leur revient dans un collectif régional pacifique.

Aujourd'hui, nous sommes dominés par des images de guerre et de haine. Mais il n'est pas impossible d'imaginer une région pacifiée, fondée sur la complémentarité entre Israël et ses voisins au sens large, de la Méditerranée au Golfe. C'était le rêve de Shimon Peres. Shimon, mon vieil ami, en rêvait. Essayons de faire de ce rêve une réalité. Retrouvons-nous les manches et essayons d'établir un dialogue sur ce sujet, car la paix mondiale est en jeu. Laissons l'aide humanitaire entrer dans Gaza et continuons à demander, et plus que demander, à Israël de ne pas empêcher l'aide humanitaire de passer par la voie naturelle, c'est-à-dire par la route. Et, en attendant, essayons de trouver d'autres solutions, qui seront moins efficaces et ne remplaceront jamais les centaines de camions qui devraient rentrer dans Gaza pour éviter à des centaines de milliers de personnes de sombrer dans la famine.

C'est le théâtre dans lequel coopèrent l'ONU et l'Union européenne. Cette coopération se reflète parfaitement dans les chiffres. Je sais que l'ONU est confrontée à de graves difficultés financières. Certaines contributions n'ont pas été versées, et à l'heure où tout le monde parle de garantir un financement suffisant pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, les chiffres ont de l'importance. Passons des principes aux faits et rappelons que l'Union européenne et ses États membres financent près d'un tiers du budget ordinaire de l'ONU. Nous finançons collectivement un quart de tous les organismes des Nations Unies et un quart de tous les programmes. Nous payons, et nous payons à temps. Nous sommes les principaux contributeurs financiers de l'ONU, et nous en sommes fiers. Nous sommes également le plus grand fournisseur d'aide humanitaire au monde. De temps en temps, il importe de rappeler ces faits.

Mais nous ne sommes pas seulement des bailleurs de fonds, nous sommes aussi des partenaires stratégiques dans la gestion des crises et les opérations de paix. Nous travaillons ensemble dans 25 contextes de crise, offrant une médiation en faveur de la paix et appuyant le dialogue. À l'avenir, nous voudrions nous concentrer de plus en plus sur la prévention des conflits, en renforçant notre coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en analysant les conflits et en prévenant la violence électorale. Je pense que la prévention des conflits doit occuper une place de choix dans le Pacte pour l'avenir. Il vaut mieux prévoir et prévenir qu'essayer de régler le problème une fois que la crise a éclaté.

Dans le cadre de notre rôle, nous sommes particulièrement attachés à la paix et à la sécurité en Afrique. Dans 25 ans, 25 % de la population mondiale vivra

en Afrique. Une personne sur quatre vivra en Afrique, un continent riche en possibilités où l'humanité continuera à se développer. Mais pour exploiter ce potentiel, cette population aura besoin de sécurité et de stabilité. C'est pourquoi nous travaillons avec l'Union africaine et soutenons les opérations de paix menées par les Africains. Je sais qu'il s'agit d'une priorité pour le Conseil de sécurité et je salue la résolution 2719 (2023) sur le financement de ces opérations de soutien à la paix. Au cours des trois dernières années, nous avons fourni quasiment 1 milliard d'euros de soutien militaire à nos partenaires africains par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix.

Nous avons 24 missions et opérations présentes dans le monde. Nous avons déployé 4 300 personnes dans le cadre de diverses opérations, dont l'opération ASPIDES, récemment lancée par la force navale placée sous la direction de l'Union européenne (EUNAVFOR) pour assurer la sécurité maritime dans le Golfe ; l'EUNAVFOR opération ATALANTA pour lutter contre la piraterie dans la Corne de l'Afrique ; le soutien à nos partenaires dans le golfe de Guinée ; une mission en Arménie pour soutenir les efforts de médiation dans la région ; une mission de conseil en Ukraine pour former la police ukrainienne ; en Méditerranée, l'opération IRINI, avec un mandat fort de l'Union européenne ; l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine ; et une autre mission essayant de travailler sur l'application de l'embargo sur les armes en Libye. Nous espérons que le Conseil de sécurité renouvellera les autorisations annuelles pour les opérations que nous mettons en œuvre sous son mandat.

J'en viens à Haïti, où l'escalade récente et dramatique due aux gangs criminels ces dernières semaines a conduit le pays au bord du gouffre, et les Haïtiens ordinaires en paient le prix. Nous nous félicitons des progrès accomplis sur le plan politique et saluons la Communauté des Caraïbes pour sa facilitation, et nous appuyons les efforts en vue d'une transition politique dirigée par les Haïtiens. Nous cherchons des moyens de soutenir l'objectif plus large de la mission menée par le Kenya, et nous sommes prêts à contribuer à cette opération et à la financer.

Au Sahel, après 10 ans de coopération, nous sommes confrontés à une situation qui se dégrade. Après plusieurs coups d'État militaires ces dernières années, le paysage politique de la région a changé, mais les défis restent les mêmes. Nous voulons rester engagés et soutenir toute initiative de paix, ainsi que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les solutions africaines aux problèmes africains. Cependant, je pense qu'au Sahel, la communauté internationale doit s'adapter aux nouvelles

menaces et aux nouveaux acteurs, être plus souple et mieux répondre aux demandes de nos partenaires régionaux.

Il en va de même pour le Soudan. La plus grande crise de déplacement au monde se déroule silencieusement au Soudan, 8 millions de personnes étant déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Vingt millions de Soudanais, soit la moitié de la population, sont menacés de famine. Cela ne fait pas les gros titres de la presse, mais c'est pourtant bien ce qui se passe. Le refus du Gouvernement de facto d'autoriser les organismes des Nations Unies à acheminer l'aide via le Tchad ne fait qu'aggraver la situation. Oui, nous voulons appuyer toute initiative et toute réponse internationale au Soudan, mais nous avons besoin que toutes les parties et leurs parrains – car ces parties sont effectivement parrainées – fassent taire leurs armes et mettent fin aux hostilités sans conditions préalables.

Dans la Corne de l'Afrique, en Somalie, nous sommes le principal contributeur aux missions de l'Union africaine depuis des années, afin de stabiliser le pays. Depuis 2007, nous avons fourni 2,6 milliards d'euros pour financer ces missions, et nous avons accru notre soutien au secteur de la sécurité somalien, ce qui a donné des résultats positifs. Nous présenterons au Conseil de sécurité une proposition détaillée pour une nouvelle mission en Somalie, et nous sommes prêts à travailler avec les partenaires internationaux pour en appuyer la mise en œuvre. Toutefois, je tiens à insister sur l'importance du partage de la charge financière.

L'Afghanistan semble avoir été oublié, mais la situation humanitaire, économique, politique et des droits humains y est alarmante. Il y a de facto un apartheid fondé sur le genre en Afghanistan. Cette situation ne peut pas durer. Nous appuyons donc le travail du Secrétaire général et les réunions de Doha, et nous devons faire pression pour la mise en œuvre de la résolution 2721 (2023) du Conseil de sécurité et continuer à établir le contact.

Le Myanmar est une autre priorité. Nous soutenons pleinement les efforts de médiation de la République démocratique populaire lao et du nouvel Envoyé spécial de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, mais je pense que l'ONU doit également jouer un rôle plus important et parler d'une seule voix sur ce qui se passe au Myanmar. La nomination d'un envoyé spécial des Nations Unies et d'un coordonnateur résident n'a que trop tardé. Nous devons combler cette lacune – l'ONU doit être présente sur place.

Et n'oublions pas que nous venons de célébrer la Journée internationale des femmes. Je voudrais conclure mes remarques par quelques mots sur les droits humains

des femmes et des jeunes filles. J'y ai fait allusion lorsque j'ai évoqué l'apartheid fondé sur le genre en Afghanistan. Hier, la soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme a commencé. Cette commission est unique en son genre. Il s'agit du principal organisme mondial qui se consacre exclusivement à la promotion de l'exercice par l'ensemble des femmes et des filles de leurs droits fondamentaux. Je pense que c'est le bon moment pour l'Union européenne de réaffirmer une fois de plus sa position ferme contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, où qu'elle se produise. Ce type de violence doit cesser, quels qu'en soient le lieu et les auteurs.

Pour conclure – et je remercie le Conseil de son attention – qu'il me soit permis de réaffirmer l'attachement profond de l'Union européenne aux valeurs et principes de l'Organisation des Nations Unies. Il ne s'agit pas seulement de notre attachement à l'Organisation, ou aux hommes et aux femmes qui travaillent chaque jour et qui, dans certains cas, perdent la vie au service de l'Organisation. Nous sommes aussi attachés aux principes et aux valeurs qui sous-tendent l'existence de l'ONU, avec la promesse que nous continuerons à travailler d'arrache-pied pour assurer le plein respect de ces valeurs et de ces principes grâce à notre soutien financier et à notre engagement politique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Borrell Fontelles de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de son exposé.

Je tiens également à le féliciter pour sa détermination à renforcer la coopération avec l'Union africaine et le monde arabe, et je veux lui exprimer notre admiration pour son leadership et sa position courageuse sur la situation à Gaza et sur la campagne injuste menée contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Le monde est confronté à des crises complexes, impliquant de multiples acteurs de plus en plus interconnectés. La complexité limite souvent l'efficacité du Conseil, qui est parfois contraint à l'inaction et bridé par sa propre configuration et ses propres règles. Parallèlement, la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, reste essentielle pour tirer

parti des avantages synergiques du multilatéralisme et faire face à de multiples problèmes.

À cet égard, et en tant que pays africain qui ne cesse de promouvoir le principe de complémentarité entre l'ONU et les organisations régionales, l'Algérie reconnaît la contribution essentielle que l'Union européenne apporte au maintien de la paix et de la sécurité, y compris en Afrique. L'Union africaine et l'Union européenne entretiennent depuis longtemps une coopération fondée sur le principe des solutions africaines aux problèmes africains, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Nous saluons l'adoption, en décembre 2023, de la résolution qui a ouvert la voie au financement par l'ONU des opérations de paix dirigées par l'Union africaine et autorisées par le Conseil de sécurité (résolution 2719 (2023)). À cet égard, le soutien technique et financier de l'Union européenne à ces missions dirigées par l'Union africaine et à la mise en œuvre de cette résolution phare sera d'une importance capitale.

Tout aussi importants sont les efforts européens pour atténuer la souffrance des Palestiniens, en particulier à Gaza, où la Puissance occupante israélienne commet les crimes les plus horribles contre les civils, y compris des dizaines de milliers de femmes et d'enfants. L'Algérie a souligné à maintes reprises que la suspension ou la réduction du financement de l'UNRWA compromet les travaux de la seule organisation capable de fournir une aide humanitaire aux Palestiniens, en particulier dans un environnement aussi extrême et difficile.

La coopération entre l'ONU et l'Union européenne s'illustre également en Ukraine. L'Algérie encourage l'Union européenne à redoubler d'efforts diplomatiques en vue d'instaurer un dialogue inclusif et constructif qui pourrait ouvrir la voie à un règlement négocié du conflit meurtrier en Ukraine.

Pour terminer, bien que la coopération entre l'ONU et les organisations sous-régionales élargisse le champ d'action de l'ONU, l'Algérie considère qu'il est primordial de procéder à une réforme globale de l'Organisation et du Conseil de sécurité pour lutter plus efficacement contre les problèmes multiples et persistants, y compris dans les domaines de la paix et de la sécurité.

**M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Le Guyana remercie le Japon d'avoir organisé cette séance sur la coopération entre l'ONU et l'Union européenne. Cette séance d'information annuelle offre une occasion d'examiner les domaines d'intérêt et de préoccupation communs et d'en discuter. Je remercie

donc le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, de son exposé instructif.

Le Guyana, ainsi que la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Union européenne, entretiennent un partenariat solide fondé sur des valeurs communes, notre attachement aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment le principe de souveraineté et d'intégrité territoriale, et l'indépendance politique des États Membres. Nous considérons donc l'Union européenne comme un partenaire important de l'ONU et, en l'occurrence, du Conseil de sécurité. Nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne pour renforcer la sécurité collective et encourager la prévention des conflits, la stabilisation après les conflits et les processus de maintien et de consolidation de la paix. Nous notons également que, comme l'a mentionné le Haut Représentant, l'Union européenne est un important fournisseur de contingents et d'effectifs de police, avec plus de 4 000 personnels déployés à travers le monde. Collectivement, les États membres de l'Union européenne figurent parmi les principaux bailleurs de fonds du système des Nations Unies et de ses missions de maintien de la paix. Je saisis donc cette occasion pour saluer l'appui fourni par l'Union européenne aux opérations de soutien à la paix de l'Union africaine, y compris avec la résolution 2719 (2023), qui a été coparrainée par des États membres de l'Union.

Le Guyana reconnaît également que l'Union européenne est le premier donateur d'aide humanitaire au monde. Son soutien continu à Gaza, notamment par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, est essentiel. Le Guyana prend également note de l'engagement de l'Union européenne à continuer de soutenir Haïti, ce qui est absolument indispensable, en particulier à l'heure actuelle, étant donné le récent accord facilité par la CARICOM. Nous prenons acte également des déclarations cohérentes de l'Union européenne sur des questions thématiques importantes telles que les changements climatiques et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Comme le souligne la résolution 1631 (2005), les organisations régionales ont un rôle primordial à jouer dans les efforts de paix internationaux. Le Guyana estime qu'une coopération renforcée entre ces organisations et l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, sera essentielle pour parvenir à un monde plus pacifique et plus stable. Alors que des menaces génériques pèsent toujours sur la paix et la sécurité mondiales et que de nouvelles menaces apparaissent, notamment l'intelligence artificielle non réglementée, d'autres cyberoutils et le recul de la démocratie, entre autres facteurs, la coopération entre

l'ONU et les organisations régionales, y compris l'Union européenne, revêt d'autant plus d'importance. Les risques croissants que les changements climatiques font peser sur la paix et la sécurité dans des contextes spécifiques constituent par ailleurs un autre domaine dans lequel il importe de renforcer la coopération entre l'Union européenne et l'ONU. Le Guyana estime qu'il est urgent de s'attaquer aux risques liés à la sécurité climatique, notamment en ce qui concerne l'insécurité alimentaire.

Je pense que le Conseil reconnaît unanimement le lien naturel entre la paix et la sécurité et le développement. À cet égard, le Guyana considère que l'Union européenne joue un rôle directeur dans la fourniture de l'aide au développement. Nous préconisons de continuer à prêter attention aux besoins des pays en matière de développement, en tenant pleinement compte de leurs contextes culturels et autres contextes locaux. La réforme des institutions financières internationales reste essentielle, et le Guyana constate que le Haut Représentant a pris acte de cette nécessité.

Pour terminer, l'Union européenne reste un partenaire indispensable de l'ONU. Ce partenariat doit être renforcé et nous devons développer au maximum la complémentarité pour bâtir un monde plus pacifique et plus sûr.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité pour sa déclaration, et je salue chaleureusement sa présence parmi nous.

L'Union européenne est un partenaire majeur de l'ONU. Elle défend inlassablement la Charte. L'Union européenne et ses États membres sont mobilisés, plus que jamais, pour soutenir l'Ukraine alors que depuis deux ans, la Russie mène une guerre d'agression sur le sol européen, au mépris du droit international. L'Union européenne et ses États membres continuent également de répondre aux crises. Ses États membres déploient plus de 3 000 personnels dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Au Liban, les États membres de l'Union européenne contribuent à près du tiers des effectifs de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, dont l'engagement en faveur de la désescalade est clef. En mer Rouge, l'Union européenne vient en appui des efforts des Nations Unies en protégeant le trafic maritime avec son opération ASPIDES.

Au Proche-Orient, l'Union européenne demeure en appui des Nations Unies. Elle a procédé au versement la semaine dernière de 50 millions d'euros en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et contribuera au total à hauteur de 82 millions d'euros en 2024. Au large de la Libye, l'opération IRINI contribue à la mise

en œuvre de l'embargo sur les armes décidé par le Conseil de sécurité. En Syrie et en Türkiye, l'Union européenne et ses États membres ont apporté 30 milliards d'euros d'aide humanitaire depuis 2011 aux Syriens les plus vulnérables.

En Afrique, l'Union européenne déploie plusieurs missions de formation en partenariat avec les forces de défense et de sécurité africaines. En Somalie, elle déploie deux missions de formation, ainsi que l'opération maritime Atalanta au large de la Corne de l'Afrique, et elle a engagé plus de 2,6 milliards d'euros en soutien à la Mission de l'Union africaine en Somalie, puis à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, durant les 15 dernières années.

L'Union européenne et ses États membres sont mobilisés pour défendre les valeurs de l'ONU. Il en est ainsi de la défense des droits de l'homme, et en particulier des droits des femmes et des filles. Elle continuera d'apporter sa contribution aux priorités du Secrétaire général ; elle le fait concrètement en participant largement au financement de l'ONU. Les États membres de l'Union européenne sont les premiers contributeurs au budget ordinaire et les seconds au budget des opérations de maintien de la paix, en finançant ainsi près du quart de ces deux budgets, sans arriérés.

L'Union européenne aide le Secrétaire général à relever les grands défis contemporains, en particulier les défis climatiques et environnementaux, ainsi que le financement du développement et l'appui aux pays les moins avancés. Cette année, plusieurs échéances nous le permettront. Je pense notamment à la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui se tiendront en mai et juin prochain, ainsi qu'au « One Water Summit » que nous organiserons avec le Kazakhstan. Je n'oublie pas la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra en fin d'année et qui mettra la finance climatique au cœur des discussions, dans la continuité du Pacte de Paris pour les peuples et la planète. Nous sommes aussi mobilisés, aux côtés du Costa Rica, dans la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable (Conférence sur l'océan) en 2025.

Enfin, dans le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général formule des recommandations pour renforcer l'efficacité de notre système de sécurité collective. Nous

saluons les réflexions liées à Un Pacte pour l'avenir, dont nous espérons qu'il permettra de renforcer le multilatéralisme et l'autorité de la Charte des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je souhaite à mon tour la bienvenue à la présente séance au Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell Fontelles, et je le remercie de nous avoir fait part de ses réflexions et de ses vues.

La coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales reste une pierre angulaire du travail de l'Organisation. En tant que membre de l'Union européenne et fervente partisane du multilatéralisme, Malte est résolument favorable au renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'ONU. Nous restons ouverts à la recherche de nouvelles approches pour assurer un multilatéralisme efficace pour tous et toutes et pour permettre le bon fonctionnement de la diplomatie.

L'Union européenne entend continuer à mettre l'accent sur la paix et la sécurité internationales et à promouvoir la primauté du droit sur la force. Ces principes sont en parfaite adéquation avec ceux de l'ONU, ce qui fait de ces deux organisations des partenaires naturels. L'Union européenne et ses États membres ont toujours souligné la nécessité de travailler ensemble à la réalisation d'un objectif commun : faire respecter le droit international et la Charte des Nations Unies.

Seul le multilatéralisme permet de trouver des solutions mondiales à des problèmes mondiaux. À cet égard, le Sommet de l'avenir est une occasion sans précédent de donner un nouvel élan au système qui nous lie, en apportant la paix, la stabilité, la prospérité et la croissance.

L'Union européenne a toujours été un projet de paix, né des cendres de la Seconde Guerre mondiale. Elle a réussi à apporter la paix à ses citoyens et à la promouvoir dans le monde entier. La paix est au cœur de notre ADN. Au fil des ans, la coopération entre l'Union européenne et l'ONU s'est concentrée sur les priorités et les objectifs des deux organisations et la gestion des crises actuelles qui figurent simultanément à l'ordre du jour de l'Union européenne et du Conseil de sécurité. Cela inclut notre ferme appui à l'Ukraine contre la guerre d'agression de la Russie, ainsi que nos appels et nos contributions au règlement de la crise humanitaire dont souffre la population civile de Gaza.

L'Union européenne collabore avec l'ONU dans différents pays dans le but commun de protéger les droits humains, notamment ceux des femmes et des enfants, de lutter contre les causes profondes des conflits et de

préservent la paix. En outre, l'Union européenne est un partenaire clef de l'ONU en matière de prévention et de gestion des crises, et c'est un des principaux donateurs d'aide humanitaire et d'aide au développement.

L'approche globale et commune adoptée par l'ONU et l'Union européenne en matière de gestion des crises et de médiation et en ce qui concerne les opérations de paix a aidé de nombreuses nations à surmonter les difficultés liées aux conflits rencontrés sur la voie de la paix. L'Union européenne mène actuellement 24 missions et opérations de paix et de sécurité sur trois continents. Les États membres de l'Union européenne déploient collectivement plus de 4 300 personnes dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. Ces efforts se recoupent avec le Nouvel Agenda pour la paix et contribuent à le renforcer.

En Méditerranée, l'opération IRINI continue de contribuer à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Libye, en application de la résolution 2292 (2016). En notre qualité de coauteur de la résolution avec la France, nous estimons qu'il est indispensable que le Conseil de sécurité la renouvelle de nouveau en juin.

En Afrique, les missions de l'Union européenne témoignent de son attachement au continent et de sa collaboration avec l'Union africaine.

Pour terminer, nous pensons que le renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne améliorera notre capacité de prévenir et de régler les conflits. Il permettra également de faire progresser les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Aux côtés de l'Union européenne, Malte continuera à contribuer à l'édification d'un multilatéralisme efficace et équitable pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Afonso** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique se félicite de la tenue de la présente séance d'information sur le thème « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Nous remercions le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell Fontelles, de son exposé important et éclairant de ce matin. Il réaffirme, entre autres, l'attachement profond de l'Union européenne aux valeurs et principes de l'ONU.

De par ses fonctions et ses pouvoirs essentiels, c'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité

internationales. En vertu de la Charte des Nations Unies, le rôle des organisations régionales et sous-régionales dans le domaine de la paix et de la sécurité est primordial. À cet égard, nous considérons que la coopération entre l'ONU et l'Union européenne est un mécanisme important pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Cela vaut pour le continent africain comme pour les autres continents. Nous nous félicitons donc tout particulièrement de la coopération et de la collaboration qui existent entre l'ONU et l'Union européenne, et notamment de leur appui aux programmes de maintien de la paix et de la sécurité sous conduite africaine.

Depuis 2004, l'Union européenne appuie les efforts de prévention des conflits de l'Union africaine en finançant des opérations de soutien à la paix menées par l'Afrique, en encourageant le renforcement des capacités des institutions de l'Union africaine et en contribuant aux initiatives de prévention et de règlement des conflits menées par l'Union africaine. Nous aimerions pouvoir continuer de compter sur cette coopération et cette amitié de longue date qui découlent d'un intérêt mutuel.

Nous sommes attachés en particulier à notre réflexion et notre action conjointes en ce qui concerne la mise en application de la résolution 2719 (2023) sur le financement des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine, dont M. Borrell Fontelles a très bien parlé dans sa déclaration. L'approbation à l'unanimité de cette résolution par le Conseil est une étape importante dans le cadre des mesures d'exécution prises par l'Union africaine. À cet égard, l'appui de l'Union européenne à cette résolution du Conseil de sécurité peut être décisif dans nombre d'opérations africaines de soutien à la paix.

Nous estimons que l'idée de solutions africaines aux problèmes africains doit être le principe directeur du partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Au sixième sommet Union européenne-Union africaine, tenu les 17 et 18 février 2022, les chefs d'État et de gouvernement des deux organisations ont reconnu la nécessité de respecter ce principe. Ils se sont notamment engagés à lutter contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et la criminalité organisée, y compris en s'attaquant aux causes profondes des conflits. À cet égard, nous saluons le concours apporté par l'Union européenne à l'Union africaine pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Architecture africaine de paix et de sécurité et l'initiative Faire taire les armes, dorénavant prolongée jusqu'en 2030.

Maintes fois, le Conseil de sécurité a exhorté la communauté internationale à appuyer les processus de consolidation de la paix dans divers pays, afin d'éviter que ces derniers ne replongent dans le conflit ou ne se retrouvent pris au piège du terrorisme et de l'extrême violence. Nous insistons sur l'importance cruciale de la transition politique au Soudan du Sud et de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, ainsi que du financement des élections locales en République centrafricaine, autant de démarches qui doivent être soutenues avec force, constamment et de façon inconditionnelle. Nous appelons donc la communauté internationale à fournir une aide financière au profit des processus électoraux en cours dans ces deux pays africains, au titre de la contribution au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

Dans de nombreux pays de notre continent, la consolidation de la paix va de pair avec le renforcement de l'État, les deux processus s'alimentant l'un l'autre. Par conséquent, le Mozambique accueille avec satisfaction l'apport précieux de l'Union européenne à la solidification de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le sujet de notre séance de ce jour, la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, ne peut pas être abordé sans parler de l'état actuel de l'Union européenne. Le projet européen, qui consistait au départ dans une union économique intégrative ayant pour but de panser les plaies de la Seconde Guerre mondiale et de réconcilier les peuples d'Europe, est d'une tout autre nature de nos jours. Aujourd'hui, par l'intermédiaire de l'Union européenne, nous voyons un bloc expansionniste, agressif, se mettre complètement au service des buts et objectifs des États-Unis et de l'OTAN et faire clairement primer les considérations politiques sur les intérêts économiques. De plus, les dirigeants des organes européens communs, qui cherchaient auparavant à atteindre des objectifs purement techniques, s'occupent à présent avec empressement de politique mondiale et tentent d'imposer leur volonté aux autres États Membres. En cela, l'Union européenne se distingue des autres organisations régionales avec lesquelles l'ONU entretient des relations en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

L'Union européenne d'aujourd'hui, à notre grand regret, a hérité des pires traditions colonialistes et, même depuis le départ du Royaume-Uni, défend farouchement des approches néocoloniales, faisant tout pour protéger le bien-être du fameux milliard de nantis, sans se préoccuper de ce que cela veut dire pour le reste du monde. L'expression la plus frappante de l'opinion que l'Union européenne a d'elle-même tient dans la métaphore inoubliable de M. Borrell

Fontelles – qui est parmi nous aujourd'hui – selon laquelle l'Union européenne est un magnifique jardin en fleurs, que de mauvaises herbes, autrement dit les autres États, essaient d'envahir. Il est difficile de ne pas faire le parallèle avec le concept américain de cité radieuse sur la colline, fondement du fameux exceptionnalisme américain.

Peut-être pourrions-nous observer cela de loin et plaisanter à l'occasion sur la grandiloquence et la myopie de nos voisins européens, si seulement leur projet d'intégration ne virait pas chaque année plus antirusse, et même russophobe. Et cette tendance est apparue bien avant notre opération militaire spéciale en Ukraine et même avant le coup d'État anticonstitutionnel de Kiev en 2014, organisé avec l'implication directe des pays de l'Union européenne. Tout a commencé avec l'élargissement de 2004, quand 10 pays encore balbutiants d'Europe de l'Est, des boutures, ont rejoint l'Union, alors que beaucoup d'entre eux n'étaient objectivement pas prêts. C'est à ce moment-là que l'Union européenne a cessé d'être une union purement économique, faisant pour la première fois primer la politique sur les considérations économiques, ce qui a été une erreur monumentale, et fatale.

Nous avons de sérieuses réserves sur nombre des derniers membres en date de l'Union. À l'époque déjà, des tendances très alarmantes prenaient de l'ampleur dans les États baltes, où étaient signalés des violations des droits de la population russophone et des cas de glorification de criminels nazis. Les élites de Pologne et de République tchèque ne cachaient plus leur russophobie. Mais Bruxelles et les grandes capitales européennes, avec qui nous avons maintenu le dialogue sur la question de l'élargissement, nous ont rassurés en soulignant que ces nouveaux États membres étaient de petits pays, qui craignaient de se retrouver seuls face à la Russie, et qu'une fois au sein de la famille paneuropéenne ils se calmeraient et adhéreraient à des plans constructifs pour bâtir quatre espaces communs entre la Russie et l'Union. C'est difficile à imaginer aujourd'hui, mais il fut un temps où nous avions des projets communs avec l'Union européenne, et avions même convenu d'une feuille de route pour leur exécution.

Au bout du compte, c'est tout l'inverse qui s'est produit. Une fois qu'ils ont rejoint l'Union européenne, les « États-boutures » russophobes ont empoisonné toute l'Union et réussi à usurper sa politique à l'égard de la Russie, substituant la concurrence à la coopération, dans ce qui est devenu un jeu à somme nulle.

Dans le même temps, nous avons assisté à une remise en cause fondamentale des « valeurs européennes communes » qui avaient attiré de nombreuses personnes

vers une Europe unie. L'Union européenne est devenue sélectivement sourde et muette sur la base de l'opportunisme politique, abandonnant ses principes fondamentaux en matière de droits humains et de liberté d'expression et des médias. Aujourd'hui, par exemple, la Lettonie est sur le point d'expulser un millier de retraités russophones qui vivent dans le pays depuis des décennies, parce que leur niveau de maîtrise de la langue lettone a été jugé insuffisant, et les pays baltes mettent tout en œuvre pour éliminer la langue russe de leur territoire. Le Ministère estonien des affaires étrangères a récemment publié un rapport indiquant que, lors de la libération de Tallinn des fascistes il y a 80 ans, l'Armée rouge aurait ciblé des zones résidentielles et des objets culturels. Quand on sait que les bombardements ont visé les sièges de la Gestapo, de l'Abwehr, les systèmes de défense aérienne, les arsenaux maritimes, les dépôts de poudre et les centres de communication, il est évident que les autorités estoniennes actuelles s'associent fermement à Hitler et à ses sbires. L'Union européenne, elle, préfère détourner le regard. De plus, l'Union européenne vote unanimement contre le projet de résolution de l'Assemblée générale que nous déposons chaque année et qui condamne la glorification du nazisme, et est même à l'avant-garde des initiatives visant à interdire tout ce qui est russe, essayant même de réécrire l'histoire à cette fin.

Ces dernières années, l'Union européenne est résolument devenue le symbole du deux poids, deux mesures, et cela a d'ailleurs été largement facilité par M. Borrell Fontelles, qui est présent ici aujourd'hui. Je peux citer de nombreux exemples. Rappelons, par exemple, sa déclaration de février selon laquelle l'interdiction des médias russes constitue une « protection de la liberté d'expression ». Dans le même temps, nos mesures de réciprocité sont critiquées au sein de l'Union européenne. Prenons un autre exemple. C'est également en février que M. Borrell a déclaré que, pour mettre fin à la guerre menée par Israël à Gaza, il fallait cesser de livrer des armes à ce pays. C'est une logique à toute épreuve, et nous l'appuyons. Cependant, dans le cas de l'Ukraine, M. Borrell insiste pour accroître et intensifier le soutien militaire à l'Ukraine, tout en reconnaissant qu'en l'absence de ce soutien, le conflit prendrait fin en quelques semaines. Je ne peux que constater que les armes destinées à l'Ukraine sont fournies par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix. Pour le dire de manière concise, c'est très orwellien : « La guerre, c'est la paix. La liberté, c'est de l'esclavage. L'ignorance, c'est une force ». Tels sont les principes qui guident l'Union européenne aujourd'hui.

Dans le même temps, l'Union européenne s'efforce par tous les moyens de se positionner en tant qu'artisan

de la paix et médiatrice, et tente de porter cette casquette même lorsqu'il s'agit de l'Ukraine. Mais l'Union européenne souhaite-t-elle que le conflit dans ce pays prenne fin ? Posons cette question à la source, c'est-à-dire à M. Borrell lui-même.

En juin 2023, après avoir reconnu que le conflit en Ukraine pourrait prendre fin en quelques semaines si l'Occident cessait de fournir un soutien militaire à l'Ukraine, M. Borrell a déclaré ce qui suit : « la question n'est pas de savoir s'il faut mettre fin à cette guerre, mais comment y mettre fin ». En d'autres termes, l'Union européenne, qui est en fait une partie au conflit ukrainien, même si elle agit par procuration, s'efforce non pas de régler le conflit, mais plutôt, par son intermédiaire, d'infliger un maximum de dégâts à la Russie et, idéalement, d'obtenir la défaite stratégique de la Russie. L'Union européenne applique partout cette « optique géopolitique » antirusse, que l'Ukraine et d'autres pays paient de la vie de centaines de milliers de personnes. C'est une logique que l'Union européenne applique partout, en Arménie, dans le règlement du dossier kosovar, en République de Moldova, et même en Afrique. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je pense que vous comprenez pourquoi la Russie appelle à la prudence en ce qui concerne la coopération entre l'ONU et l'Union européenne. L'aide offerte par l'Union européenne est loin d'être gratuite. Elle est invariablement suivie d'exigences politiques et de l'imposition de modèles politiques et socioéconomiques étrangers. En fin de compte, cela aboutit toujours à quelque chose de néocolonial ou d'antirusse, parce que l'Union européenne moderne ne sait pas comment fonctionner autrement.

Je ne parlerai pas maintenant des manœuvres économiques très étranges que l'Union européenne a adoptées dans sa rage impuissante contre la Russie. Je ne parlerai pas de la manière dont elle se tire une balle dans le pied en matière d'énergie, en refusant l'énergie russe bon marché et en cultivant une dépendance à l'égard des livraisons bien plus coûteuses en provenance des États-Unis, à la suite de quoi de grandes entreprises ont commencé à quitter l'Union européenne. Je ne parlerai pas de l'inondation des marchés européens par des produits agricoles ukrainiens à bas prix, qui a provoqué des manifestations d'agriculteurs dans presque tous ses États membres. Je ne parlerai pas non plus de la collusion des producteurs et des marchands d'armes des États-Unis qui supplantent subrepticement les marchés européens au gré de la crise ukrainienne. Après tout, il s'agit d'une question interne à l'Union européenne. Laissons les électeurs européens décider par eux-mêmes. Comme le dit un proverbe russe à ce sujet, « qui coupe son nez défigure son visage ».

Je dirai juste que l'Union européenne commet une énorme erreur stratégique en s'efforçant de dépeindre la Russie comme une ennemie, afin de satisfaire ses russo-phobes mesquins, mais brailleurs, et ce malgré le fait que la Russie n'a jamais pris de mesures agressives contre l'Union européenne. Nous n'avons pas non plus conçu ni mis en œuvre de projets anti-européens. Bruxelles s'obstine toutefois à essayer de promouvoir des formules de sécurité contre la Russie, plutôt qu'avec elle. À cet égard, je voudrais rappeler à nos voisins européens que toute tentative de former un bloc antirusse uni s'est toujours mal terminée pour l'Europe. J'aimerais croire qu'il existe encore en Europe des personnes qui se souviennent de ces leçons de l'histoire et sont capables de replacer la situation dans un contexte plus large et de prendre les mesures qui s'imposent pour ramener nos relations dans une direction constructive et pragmatique. Nous restons ouverts à cette idée. Il appartient maintenant à Bruxelles de suivre le mouvement.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut Représentant Borrell Fontelles de son exposé et de sa participation à la séance d'aujourd'hui.

Les États-Unis sont reconnaissants de la contribution de l'Union européenne à la paix et à la sécurité internationales, notamment dans le cadre du partenariat et de la coopération avec l'ONU. L'Union européenne a prouvé qu'elle était un partenaire fiable de l'ONU pour répondre aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

L'agression de Poutine contre l'Ukraine a montré plus clairement que jamais l'urgence de défendre la Charte des Nations Unies et les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale. Il est vrai pour l'ONU et pour l'Union européenne que nous sommes plus forts lorsque nous œuvrons de concert pour faire face aux crises. Nous saluons tout particulièrement la collaboration avec la mission de conseil de l'Union européenne en Ukraine, notamment par son soutien au Bureau du Procureur général de l'Ukraine et à d'autres autorités, alors que ces derniers s'efforcent d'enquêter sur les atrocités commises dans le cadre de la guerre menée par la Russie et de poursuivre les auteurs de ces actes.

Les États-Unis, l'Union européenne et nombre d'États Membres de l'ONU, européens ou non, travaillent main dans la main avec les organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales et des organisations non gouvernementales pour atténuer les conséquences humanitaires de la guerre voulue par Poutine, non seulement en Ukraine, mais dans le monde entier. La coopération

de l'Union européenne avec l'ONU ne se limite toutefois pas à l'Europe. Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Union européenne pour mettre en œuvre l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Libye, en inspectant les navires conformément à la résolution 2292 (2016) et aux résolutions ultérieures. Grâce à la collecte d'informations et aux patrouilles de la mission, les réseaux de trafic et de traite d'êtres humains sont démantelés.

Les États-Unis et l'Union européenne ont adopté une position ferme et coordonnée en faveur de l'aide humanitaire dans les zones de conflit, appelant à l'application du principe de responsabilité et au respect du droit international humanitaire. Nous restons chaque année les plus grands donateurs aux organisations humanitaires et de sécurité alimentaire, telles que le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

À la suite des affrontements armés qui ont éclaté au Soudan en avril 2023, les États-Unis et l'Union européenne ont appuyé les efforts de l'ONU pour surmonter la crise humanitaire. La coopération de l'ONU avec des organisations régionales telles que l'Union européenne est aujourd'hui plus importante que jamais. Les États-Unis, l'Union européenne et l'ONU ont également collaboré en Somalie pour dynamiser la lutte contre les Chabab. Nous nous félicitons tout particulièrement du soutien accru apporté par l'Union européenne à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie pour lui permettre de remplir son mandat et l'aider à renforcer ses capacités au moment où elle transfère ses responsabilités en matière de sécurité à l'Armée nationale somalienne.

La coopération internationale est aussi indispensable pour lutter contre la crise humanitaire qui sévit à Gaza. Les États-Unis et l'Union européenne appuient tous deux les efforts de la Coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction pour Gaza. La poursuite de l'aide humanitaire, la planification de la reconstruction à long terme et l'assistance seront essentielles pour garantir la mise en place d'un plan cohérent et réalisable, afin de répondre aux besoins immenses de la population de Gaza dès que la violence cessera.

En Afghanistan, nous devons continuer d'œuvrer ensemble pour appuyer les efforts essentiels déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le processus politique mené sous l'égide de l'ONU visant à élaborer une feuille de route en vue de l'intégration de l'Afghanistan au sein de la communauté internationale, en contrepartie des mesures que doivent prendre les Taliban. Une aide complémentaire et la coordination avec les

organisations régionales telles que l'Union européenne peuvent renforcer l'efficacité des opérations. Lorsque cela est fait comme il se doit, cela permet d'accroître la portée et les retombées de l'action de l'ONU et de faire plus avec les ressources disponibles.

Les États-Unis se félicitent sans réserve du rôle que joue l'Union européenne en tant que partenaire majeur de l'ONU, et en particulier du Conseil de sécurité, dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance qui tombe à point nommé. Je me félicite de la participation du Haut Représentant de l'Union européenne, M. Borrell Fontelles, et le remercie de l'exposé complet qu'il a présenté aujourd'hui.

Pour commencer, je tiens à réaffirmer que je suis tout à fait d'accord avec la manière dont il a décrit la crise à laquelle nous sommes confrontés dans le monde, ainsi qu'avec les orientations et les principes qu'il a présentés et qui peuvent nous aider à gérer la crise plus efficacement. En ce début d'année 2024, le multilatéralisme, dont l'ONU est la pierre angulaire, est en crise. En effet, une grande partie du monde reste en proie à des chocs climatiques toujours plus nombreux et à des conflits armés qui se multiplient aux quatre coins de la planète. Plus particulièrement, deux années d'une guerre implacable de la Russie contre l'Ukraine et la grave situation à Gaza ont remis en question l'efficacité de l'architecture multilatérale de l'après-Seconde Guerre mondiale pour répondre aux grandes crises humanitaires et de sécurité, et protéger les civils. En outre, la paralysie du Conseil de sécurité sur des questions clefs nuit à la réputation de l'Organisation des Nations Unies tout entière, alors qu'elle s'efforce de remédier à des crises qui se chevauchent et de concrétiser les promesses de transformation sous-tendant les objectifs de développement durable.

Dans ce contexte, la République de Corée se félicite vivement des relations actuelles entre l'ONU et l'Union européenne, qui défendent toutes deux le multilatéralisme et ses valeurs universelles fondamentales, et partagent la même vision. Ma délégation est d'avis qu'il est essentiel de renforcer la coopération entre l'ONU et les principales organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union européenne, comme le prévoit le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, pour consolider le multilatéralisme et appuyer nos efforts communs en faveur de la paix et de la sécurité en cette période de crises interconnectées à l'échelle mondiale. Cela signifie qu'il est plus important que jamais d'améliorer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, telles que l'Union européenne.

C'est d'autant plus important que l'ordre du jour du Conseil ne cesse de s'allonger et de s'élargir au fur et à mesure que de nouveaux défis en matière de sécurité émergent.

Grâce à leur connaissance approfondie de leurs régions respectives, les organisations régionales et sous-régionales sont bien placées pour comprendre les causes profondes des conflits et promouvoir la confiance et le dialogue entre les parties et les partenaires de la société civile concernés dans ces régions. Ces outils sous-tendent également les bases du règlement pacifique des différends, tel que prévu au Chapitre VI de la Charte. Comme nous l'avons entendu dans l'exposé détaillé de M. Borrell Fontelles, l'Union européenne contribue à la paix et à la sécurité internationales partout dans le monde, au travers de sa coopération avec l'ONU, en tirant parti de son expérience et de ses atouts singuliers. Comme il l'a expliqué, 24 missions et opérations de l'Union européenne sont actuellement déployées dans le monde. Ses opérations dans les Balkans occidentaux, où elle veille à la sécurité et appuie les institutions locales clefs, et en Méditerranée, où elle contribue à l'application de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU, sont deux exemples qui illustrent les efforts qu'elle mène pour faire progresser la paix et la sécurité internationales. Ma délégation se félicite vivement du partenariat entre l'ONU et l'Union européenne dans ce domaine.

Pour sa part, la République de Corée s'est activement employée ces dernières années à élargir ses échanges et ses partenariats avec divers mécanismes régionaux, et l'Union européenne est un de nos partenaires stratégiques, bien que nous soyons situés à deux extrémités opposées du monde. En mai 2023, la République de Corée et l'Union européenne ont tenu un sommet au cours duquel les deux parties ont réaffirmé leur ferme attachement au multilatéralisme, ainsi qu'aux valeurs communes de liberté, d'état de droit, de sociétés ouvertes, de démocratie, de droits humains et de bonne gouvernance. Les deux parties ont convenu de poursuivre leur étroite collaboration au sein des organisations internationales, notamment à l'ONU, pour trouver des solutions aux défis mondiaux. En tant que membre du Conseil de sécurité, la République de Corée continuera de renforcer sa coopération et son partenariat avec l'Union européenne à l'ONU.

Pour conclure, je réaffirme que la République de Corée est résolument déterminée à poursuivre sa coopération avec ces deux organisations, et soutient le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne, en vue de parvenir à la paix et à la sécurité pour tous en cette période marquée par de multiples crises.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la participation du Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Borrell Fontelles, à la présente séance.

La coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales est expressément prévue par la Charte des Nations Unies. Cette coopération est une manifestation importante du multilatéralisme et une attente générale de la communauté internationale. Aujourd'hui, le monde est en pleine tourmente et doit faire face à des défis sans précédent. Par conséquent, l'ONU, le cœur du système international, assume une mission et une responsabilité plus importantes. En tant que force notable sur la scène internationale, l'Union européenne a gagné en visibilité et joue un rôle de plus en plus important. La Chine soutient la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, conformément aux buts et principes inscrits dans la Charte, en vue d'accroître leur contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales, d'améliorer le bien-être de l'humanité et de faire face aux défis mondiaux. Nous attendons de cette coopération qu'elle soit guidée par les principes suivants.

Premièrement, un multilatéralisme véritable. En tant que partisane du multilatéralisme, l'Union européenne doit être à l'avant-poste de la défense des objectifs et des principes consacrés par la Charte, du respect du droit international et des normes fondamentales universellement reconnues des relations internationales, de la défense du système multilatéral, avec l'ONU en son centre, et de la promotion de la solidarité et du progrès entre les nations sous la bannière du multilatéralisme.

Deuxièmement, notre sécurité commune. La sécurité est indivisible. La sécurité d'un pays ne doit pas être obtenue aux dépens de celle d'un autre. De même, on ne peut instaurer la sécurité régionale en renforçant ou en élargissant les blocs militaires. Les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises en compte et traitées comme il se doit. L'Union européenne doit collaborer avec l'ONU pour promouvoir des solutions politiques aux problèmes rencontrés dans les zones de tension et régler les conflits et les différends par des moyens pacifiques.

Troisièmement, l'avenir commun de l'humanité. Face à des changements comme on n'en avait pas connus depuis un siècle, les pays du monde doivent transcender leurs différences historiques, culturelles, géographiques et institutionnelles, et travailler ensemble pour bâtir un avenir meilleur dans le cadre d'une coopération gagnant-gagnant. L'Union européenne doit collaborer avec les

États Membres de l'ONU au Sommet de l'avenir qui sera organisé dans le courant de l'année afin d'encourager le consensus et des mesures concrètes susceptibles d'envoyer un message positif au reste du monde quant à l'ouverture de nouvelles perspectives pour l'humanité.

La crise en Ukraine est un problème majeur pour la sécurité européenne, et seuls le dialogue et la négociation permettront de la régler définitivement. L'Union européenne, en tant que partie prenante importante, doit redoubler d'efforts pour promouvoir une solution politique et créer des conditions favorables pour mettre en place un dispositif de sécurité équilibré, efficace et durable en Europe.

La guerre à Gaza continue de faire rage et elle a conduit à une catastrophe humanitaire sans précédent qui ne cesse de s'aggraver. La communauté internationale a une responsabilité collective de protéger les civils, fournir une assistance, sauver des vies et rétablir la paix. Nous saluons les efforts constructifs déployés par l'Union européenne à cet égard et espérons qu'elle exercera son influence et mettra à profit son rôle pour contribuer davantage à la promotion d'un cessez-le-feu immédiat, à l'expansion de l'aide humanitaire, à la mise en œuvre de la solution des deux États et à l'instauration d'une paix durable au Moyen-Orient.

L'Afrique est confrontée à des défis croissants dans sa quête de paix et de développement. Nous espérons que l'Union européenne assumera une plus grande responsabilité, qu'elle adhérera au principe des solutions africaines aux problèmes africains, et qu'elle aidera les pays africains à renforcer leurs capacités pour qu'ils puissent mieux faire face aux risques et aux difficultés liés à la réalisation du développement durable. Il importe d'appuyer la mise en place du système de sécurité collective de l'Union africaine et d'apporter des contributions financières plus prévisibles et plus durables aux opérations de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme menées par l'Union africaine.

La Chine a toujours attaché une grande importance au développement des relations avec l'Union européenne, que nous considérons comme un acteur majeur du processus de multipolarisation. Nous nous réjouissons de voir l'Union européenne renforcer son autonomie stratégique, jouer un rôle plus important dans les affaires internationales et contribuer davantage au maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Chine est prête à approfondir sa coopération avec l'Union européenne à l'ONU et dans d'autres instances internationales, à œuvrer de concert avec d'autres acteurs pour pratiquer le multilatéralisme, prôner l'ouverture et le développement, et promouvoir le dialogue entre les civilisations,

et à déployer des efforts inlassables pour sauvegarder la paix mondiale, promouvoir le développement commun et renforcer la gouvernance mondiale.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je souhaite également la bienvenue à M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et je le remercie de son exposé, dans lequel il a mis en lumière les réflexions et les préoccupations de l'Union européenne en matière de sécurité mondiale et présenté les objectifs importants de politique générale adoptés par l'Union pour faire face aux menaces actuelles et émergentes qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

La coopération entre l'ONU et l'Union européenne reste un aspect essentiel des initiatives régionales qui contribue largement à la réalisation de nos objectifs communs en faveur de la paix et de la sécurité mondiales. La pertinence des organismes régionaux et sous-régionaux dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix a été indiscutablement reconnue par le Conseil de sécurité lui-même, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Sierra Leone se félicite donc de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, telles que l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et, bien entendu, l'Union européenne, qui est le sujet central de la séance d'aujourd'hui.

Nous saluons le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'ONU, qui fournit actuellement un appui à la médiation et au dialogue en faveur de la paix dans plus de 25 contextes de crise en Afrique et au Moyen-Orient. Le rôle de plus en plus viable que les organismes régionaux jouent dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales témoigne de la clairvoyance dont ont fait preuve les auteurs de la Charte des Nations Unies, à travers les dispositions du Chapitre VIII. Étant donné que l'Europe a été confrontée à certaines des pires crises géopolitiques et de sécurité de l'histoire récente, il importe de souligner que le renforcement du multilatéralisme et de la coopération contribue considérablement au maintien de la paix et la sécurité mondiales.

À cet égard, la Sierra Leone salue le rôle important joué par l'Union européenne dans le maintien de la paix et de la sécurité en Europe dans le cadre du conflit en Ukraine, qui dure maintenant depuis deux ans. Nous considérons que suite au conflit en Ukraine, l'Union européenne se doit d'examiner les moyens de répondre

aux préoccupations de sécurité collective de manière à garantir la paix en Europe. À cet égard, la Sierra Leone préconise le renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne en vue d'encourager une diminution immédiate des tensions et la cessation des hostilités en Ukraine. Nous encourageons l'Union européenne, en tant que bloc stratégique pour la sécurité collective de l'Europe, à promouvoir, par le dialogue, un règlement pacifique et global du conflit en Ukraine. Cet appel à la paix n'est pas synonyme d'appui à une approche reposant sur le fait accompli, c'est plutôt un appel au respect des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à la prise en compte des préoccupations légitimes des parties. Nous soulignons une nouvelle fois la nécessité d'une paix totale en Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Si la guerre en Ukraine reste l'épicentre des conflits en Europe, nous appelons également l'Union européenne à continuer d'explorer tous les moyens diplomatiques nécessaires pour régler les questions en suspens entre Pristina et Belgrade afin de garantir qu'une société véritablement multiethnique puisse s'épanouir au Kosovo dans la paix, la sécurité, l'unité et le développement. En outre, nous saluons l'engagement croissant de l'Union européenne dans d'autres situations de conflit en Europe. Les efforts déployés conjointement par l'Union européenne et l'ONU dans le cadre du renouvellement annuel par le Conseil de sécurité du mandat de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine démontrent clairement l'importance du principe de subsidiarité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'Union continuant à contribuer de manière notable au maintien d'un environnement sûr et sécurisé en Bosnie-Herzégovine. En outre, en ce qui concerne la question de Chypre, la Sierra Leone est extrêmement préoccupée par l'impasse politique prolongée entre la communauté chypriote grecque et la communauté chypriote turque dans le nord de l'île. Nous appuyons les efforts déployés actuellement par l'Union européenne pour promouvoir un règlement global du différend sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'objectif collectif des membres du Conseil doit être de renforcer la confiance mutuelle afin d'ouvrir des canaux de communication et de coopération entre les deux communautés chypriotes pour faciliter un véritable dialogue politique et clore définitivement ce dossier.

Dans le contexte de l'Afrique, le partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine sur les questions relatives à la prévention des conflits en Afrique est essentiel au maintien de la paix et de la sécurité à long terme sur

le continent. Les missions de renforcement des capacités et d'assistance technique de l'Union européenne en appui aux opérations de paix de l'Union africaine jouent un rôle crucial pour aider les missions de maintien de la paix africaines à s'adapter aux défis de leur environnement. En Somalie, par exemple, l'appui continu de l'Union européenne à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et à la mise en œuvre effective du Plan de transition de la Somalie a été précieux, malgré les difficultés auxquelles la Mission a dû faire face pour s'acquitter de son mandat.

Je voudrais terminer en rappelant, tout d'abord, l'importance stratégique de la collaboration des organisations régionales et sous-régionales avec l'ONU pour la défense et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et en soulignant, ensuite, la précieuse contribution de l'Union européenne à l'instauration d'un monde pacifique, stable et prospère.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information annuelle sur la coopération entre l'ONU et l'Union européenne. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et je salue son exposé instructif sur l'Union européenne en tant que force au service du bien dans un monde en proie à la tourmente.

Contrairement à la Fédération de Russie, nous ne considérons pas le Conseil de sécurité comme un champ de bataille où nous devons mettre l'accent sur nos divisions et nous accuser mutuellement d'appliquer deux poids, deux mesures. Et nous ne considérons absolument pas cette salle comme un endroit où nous utilisons des qualificatifs désobligeants pour nous offenser mutuellement ou offenser les organisations régionales et leurs États membres. Nous sommes bien sûr conscients qu'il existe de grandes divergences entre nous, et les avis sur l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine figurent parmi les plus criantes. Mais nous considérons le Conseil comme un organe, un organe très puissant, l'organe le plus puissant, qui peut être efficace s'il est uni. C'est un organe qui peut contribuer à l'instauration et à la stabilisation de la paix si, et seulement si, ses membres sont unis. En tant que jeune membre naïf, nous considérons le Conseil comme un organe qui doit donner la priorité aux crises au sujet desquelles nous pouvons agir dans l'unité, utiliser les pouvoirs et les responsabilités qui sont propres au Conseil, et changer la donne.

Dans quelques semaines, la Slovénie célébrera le vingtième anniversaire de son adhésion à l'Union européenne.

Nous sommes fiers de participer à ce projet de paix européen sans précédent. Nous sommes également très fiers de représenter les États membres de l'Union européenne, ici, au Conseil de sécurité. L'Union européenne que nous représentons, aux côtés de deux autres de ses États membres, ne se contente pas d'écouter, elle entend aussi les préoccupations du monde entier. C'est une Union européenne qui nourrit la vision d'un avenir plus pacifique et plus sûr, mais qui n'a pas peur de collaborer avec d'autres pour l'améliorer. C'est une Union européenne qui croit en un ordre mondial fondé sur le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international, avec l'ONU en son centre. Nous croyons en un multilatéralisme véritable, tel que le représentant de la Chine vient de le définir, et nous croyons en une synergie entre les organisations régionales et l'ONU.

Le contexte international actuel en matière de sécurité est marqué par une complexité croissante. La nécessité impérieuse de renforcer la coopération entre l'Union européenne et l'ONU n'a jamais été aussi évidente, alors que nous faisons face aux défis qui menacent les fondements de la paix internationale. Un véritable multilatéralisme est important et plus indispensable que jamais.

Premièrement, je voudrais rappeler l'importance du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'ONU en matière de gestion des crises et d'opérations de paix. Il ne s'agit en aucun cas d'un partenariat théorique. Il est bien concret et visible. Des missions de l'Union européenne sont déployées aux côtés d'opérations de maintien de la paix ou de missions politiques spéciales des Nations Unies, et certaines d'entre elles sont mandatées par le Conseil de sécurité. C'est là un exemple concret de la contribution de l'Union à l'action menée sur le terrain en faveur de la sécurité mondiale, tant dans notre voisinage, comme dans les Balkans occidentaux ou en Ukraine, que dans le cadre de missions en Afrique, au Moyen-Orient et, plus récemment, en mer Rouge, où l'opération ASPIDES de la force navale placée sous la direction de l'Union européenne est déployée pour remplir son mandat de défense. La Slovénie est très fière de sa propre contribution, dans la mesure où elle participe à sept missions et opérations de maintien de la paix.

En deuxième lieu, je voudrais évoquer le rôle de l'Union européenne en tant que garante de la paix en Europe. La quête de paix de l'Union européenne dépasse largement le cadre de son action dans différentes opérations sur le terrain. Le processus d'intégration dans l'Union européenne en est un exemple concret. Et malgré ce que nous avons entendu de la part de la Fédération de Russie quant à l'évolution déplorable de l'Union européenne, il semble que plusieurs pays aspirent toujours à rejoindre ce projet. Le processus d'intégration dans

l'Union européenne est un puissant facteur de stabilisation en Europe, en ce qu'il encourage les membres potentiels à rester sur la voie de la réforme, de la démocratie et de l'état de droit. Il contribue à aplanir les divergences et à réduire les tensions. Dans cette optique, la Slovénie soutient fermement l'intégration dans l'Union européenne des Balkans occidentaux et des trois pays d'Europe orientale que sont la Géorgie, le Moldova et l'Ukraine.

Troisièmement, je voudrais m'attarder sur le rôle de l'Union européenne au niveau mondial. Si nous ne pouvons faire abstraction de l'évolution de la situation sur notre continent ou des implications mondiales de l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, nous partageons l'aspiration collective à faire taire les armes en Afrique. À cet égard, et comme l'a confirmé ce matin le Haut Représentant Borrell Fontelles, la coopération avec nos partenaires africains demeure une priorité pour l'instrument de la facilité européenne pour la paix, dans le cadre duquel l'Union européenne apporte un appui durable et prévisible aux opérations de soutien de la paix menées par l'Union africaine, y compris la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie.

Répondre aux situations d'urgence humanitaire fait aussi partie des actions menées par l'Union européenne dans le monde. Dans ce sens, elle est l'un des principaux donateurs humanitaires au niveau mondial et elle coopère étroitement avec 26 organismes humanitaires des Nations Unies, ce qui témoigne de la synergie entre l'Union et l'ONU. Nous sommes également fiers de la contribution du Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, le Slovène Janez Lenarčič, qui veille à ce que l'aide humanitaire de l'Union européenne parvienne là où elle est le plus nécessaire, notamment en maintenant le financement en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Le tout premier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement sur les risques climatiques, publié hier, m'amène à mon dernier point. L'Agence y met en évidence les liens indéniables entre le climat, la paix et la sécurité, tels qu'établis dans la communication conjointe de l'Union européenne sur le lien entre climat et sécurité. Cette préoccupation urgente exige du Conseil de sécurité qu'il élabore une approche de la prévention des conflits et de la paix qui tienne compte des changements climatiques. Les investissements dans la résilience des communautés du monde entier et la gestion durable des ressources naturelles essentielles, y compris la sécurité hydrique et alimentaire, sont au cœur de la contribution de la Slovénie à l'approche « Équipe Europe ».

Pour terminer, je voudrais revenir sur le fondement de la coopération entre l'Union européenne et l'ONU, à savoir notre conception commune du fait que la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au premier chef au Conseil de sécurité. Le Conseil doit de nouveau assumer le rôle qui est le sien et œuvrer en faveur de solutions durables pour la paix et la sécurité à Gaza, en Ukraine, en Haïti et ailleurs.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je souhaite la bienvenue au Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, et le remercie de son exposé instructif.

Nous nous trouvons à un moment charnière pour le multilatéralisme et le système international. La prolifération des conflits, les inégalités économiques, l'insécurité alimentaire, la criminalité transnationale organisée et les déplacements de population, entre autres, sont autant de défis qui appellent des réponses mondiales coordonnées et résolues. L'Équateur, fidèle à son histoire et à ses principes, a toujours été un fervent défenseur du multilatéralisme. Nous estimons que la collaboration entre l'ONU et les organisations régionales est cruciale, au-delà encore de ce que prévoit le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

L'ONU et l'Union européenne partagent des principes et des objectifs communs. Le soutien, tant politique que financier, que l'Union européenne apporte à l'ONU témoigne de son engagement en faveur des trois piliers de l'Organisation : la paix et la sécurité, le développement durable et les droits humains. Dans le domaine de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, l'Équateur apprécie grandement le soutien de l'Union européenne aux efforts du Conseil, ainsi que son attachement à la sécurité mondiale, dont témoignent sa contribution importante en contingents et en personnel de police aux missions de maintien de la paix des Nations Unies ou le déploiement de ses propres missions dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune. Nous saluons sa détermination à fournir une aide humanitaire dans différentes régions du monde et notons avec satisfaction sa mobilisation en faveur de l'Afrique, par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix, ainsi que les relations qu'elle entretient avec les organisations régionales du monde entier, y compris la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

À l'instar de l'Union européenne, l'Équateur est déterminé à défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international, notamment en adhérant fermement au paragraphe 4 de

l'Article 2 de la Charte, qui souligne l'importance de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a malheureusement déclenché une grave crise humanitaire, entraînant le déplacement de millions de personnes, la perte de vies innocentes et des souffrances indicibles. Si une escalade devait se produire, elle pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour le continent européen et la communauté internationale. À cet égard, je vous invite à unir nos efforts pour trouver des solutions diplomatiques à cette crise, qui soient fondées sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, afin de jeter les bases d'une paix durable dans la région.

L'Équateur se joint à l'appel en faveur d'un multilatéralisme renforcé et d'une coopération plus étroite avec les organisations régionales et sous-régionales. Puisse l'exemple d'unité et de coopération du projet européen nous inspirer tous et toutes à œuvrer en faveur d'un avenir de paix et de prospérité partagées. Comme l'a dit Robert Schuman en 1950 : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ».

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, pour son exposé.

Dans six mois, nous nous réunirons pour le Sommet de l'avenir. Ce sera, entre autres, une occasion de réaffirmer l'importance de la collaboration entre l'ONU et les organisations régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, ces organisations jouent un rôle essentiel dans le renforcement de l'architecture de la paix, tant au niveau mondial que régional. Le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne fournit de nombreux exemples pour illustrer ce propos.

Tout d'abord, ce partenariat est essentiel pour la prévention des conflits, la gestion des crises et le maintien de la paix. Comme nous l'avons entendu, l'Union européenne s'engage en faveur de la paix dans diverses régions, telles que le Proche-Orient et la Corne de l'Afrique. De même, dans les Balkans occidentaux, l'Union européenne soutient la mise en œuvre des mandats du Conseil de sécurité, notamment dans le cadre de l'opération EUFOR ALTHEA, à laquelle la Suisse participe activement.

Ensuite, le partenariat avec l'Union européenne est crucial pour répondre aux grands défis mondiaux et régionaux. Les principes et les règles du droit international, partagés à la fois par la Charte des Nations Unies et

les documents fondateurs de l'Union européenne, forment le socle d'un ordre international pacifique, respectueux des droits de l'homme et axé sur le développement. Ces éléments sont interdépendants et ne peuvent être pleinement réalisés individuellement. L'ONU et l'Union européenne s'engagent, tout comme la Suisse, en faveur de l'état de droit, de la justice pénale internationale, de la démocratie et du développement durable. Et tout comme l'Union européenne, la Suisse accorde une attention particulière à la protection des civils dans les conflits armés et au respect du droit international humanitaire. Dans le contexte de l'Ukraine, la Suisse partage également la priorité de mettre en œuvre le respect de ces principes fondamentaux. Il est grand temps de prendre des mesures concrètes en faveur d'une paix globale, juste et durable dans ce pays. La Suisse partage également les priorités de l'Union européenne en matière de climat, de paix et de sécurité, avec pour objectif d'atténuer les impacts humanitaires et sécuritaires. À l'instar de l'Union européenne, nous considérons qu'une coopération renforcée est cruciale pour la prévention des conflits.

Dans cette optique, il est essentiel de développer et d'utiliser des mécanismes d'alerte précoce et d'action rapide intégrant les aspects climatiques et environnementaux. Pour être efficaces, ces efforts doivent être coordonnés entre les institutions nationales et régionales, et aussi entre l'Union européenne et l'ONU. C'est également l'une des recommandations du Nouvel Agenda pour la paix. De façon transversale, l'Union européenne est également un partenaire important dans la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans divers contextes inscrits à l'ordre du jour du Conseil.

Dans moins de six mois, nous allons adopter un Pacte pour l'avenir. L'enjeu pour le multilatéralisme est clair : poser les jalons d'un avenir pacifique et durable pour tous les humains, en pleine dignité. Le partenariat avec l'Union européenne, et avec les organisations régionales en général, est décisif pour revitaliser le multilatéralisme. Si des réformes de la gouvernance mondiale sont nécessaires, nous ne devons pas ignorer les succès obtenus, notamment en matière de prévention des conflits. Grâce à leur ancrage local, à leurs capacités de détecter les tensions et à la confiance accrue entre leurs membres, les organisations régionales peuvent contribuer activement à ces succès difficilement mesurables.

Pour garantir un avenir pacifique et durable pour tous les êtres humains, en pleine dignité, la Suisse continuera à collaborer étroitement avec l'Union européenne et l'ONU, au sein et au-delà du Conseil de sécurité. Cette vision, c'est celle de l'ONU, c'est celle de l'Union européenne, et c'est aussi la nôtre.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, de son exposé d'aujourd'hui.

Le Sommet de l'avenir de cette année sera une occasion importante de redynamiser le système multilatéral, au sein duquel les organisations régionales jouent un rôle important. Le Royaume-Uni se félicite de la volonté constante de l'Union européenne de défendre vigoureusement le multilatéralisme, de s'attaquer aux défis mondiaux et de contribuer à l'action de l'ONU, y compris celle du Conseil de sécurité.

Je voudrais mettre l'accent sur trois domaines en particulier.

Premièrement, nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par l'Union européenne pour relever les défis qui façonneront le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous saluons l'initiative « Global Gateway » de l'Union européenne, notamment l'ambition de mobiliser 150 milliards d'euros entre 2021 et 2027 pour réaliser des investissements dans les transports, le numérique, le climat et l'énergie, la santé, l'éducation et la recherche sur tout le continent africain. Nous nous félicitons également de la contribution de l'Union européenne à la conception et à l'élaboration de systèmes d'intelligence artificielle sûrs, notamment de son appui à la Déclaration de Bletchley, d'importance historique, qui contribuera au renforcement de la coordination internationale en matière d'intelligence artificielle.

Deuxièmement, nous saluons l'appui que l'Union européenne apporte à l'ONU dans ses travaux relatifs à la sécurité, 24 opérations de paix et de sécurité de l'Union européenne étant déployées sur trois continents. Le Royaume-Uni se félicite de la mobilisation de l'Union européenne en faveur de la sécurité en Afrique, notamment en République centrafricaine et au Soudan du Sud, ainsi que de sa coopération étroite avec l'Union africaine en appui à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie. Nous espérons que l'Union européenne pourra continuer d'apporter son soutien financier généreux et de longue date à l'Union africaine et à la Somalie tout au long de la transition de la Somalie en matière de sécurité. Au Moyen-Orient, nous nous félicitons de l'appui constant que l'Union européenne fournit au peuple palestinien et, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, des efforts qu'elle déploie pour remédier à la situation humanitaire à Gaza. Plus près de chez nous, l'Union européenne joue un rôle important dans la promotion de la stabilité et de la prospérité dans les Balkans occidentaux. Le Royaume-Uni

appuie depuis longtemps le dialogue facilité par l'Union européenne entre la Serbie et le Kosovo, et l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine continue de jouer un rôle primordial pour ce qui est de garantir la paix et la sécurité en Bosnie-Herzégovine.

Troisièmement, le Royaume-Uni se félicite de l'appui résolu de l'Union européenne à l'Ukraine, deux ans après son invasion illégale et non provoquée par la Russie. L'annonce récente par l'Union européenne d'une aide de 50 milliards d'euros constitue un pilier vital de l'appui international à l'Ukraine. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec l'Union européenne pour appuyer l'Ukraine et l'aider à se relever et à se reconstruire à long terme.

En travaillant ensemble, nous pouvons promouvoir un multilatéralisme responsable et agir comme une force au service du bien dans le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Borrell Fontelles, et à le remercier de son exposé détaillé et éclairant sur la coopération entre l'ONU et l'Union européenne.

L'ONU est au cœur du multilatéralisme. Toutefois, elle ne peut pas relever seule tous les défis internationaux. La coopération avec les partenaires est essentielle. Les organisations régionales jouent un rôle indispensable et complémentaire en donnant au Conseil de sécurité les moyens de s'acquitter de sa responsabilité principale concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans ce contexte, le Japon se félicite de la coopération entre l'Union européenne et l'ONU, d'autant plus que le monde est arrivé à un moment charnière de son histoire. Nous nous félicitons que l'Union européenne ait constamment fait preuve de leadership dans son action, mobilisant ainsi l'attention et le soutien indispensables de la communauté internationale pour s'attaquer aux défis mondiaux actuels. Le Japon et l'Union européenne, en tant que partenaires stratégiques, ont réaffirmé leur volonté de maintenir un ordre international libre et ouvert, fondé sur l'état de droit, avec la Charte des Nations Unies en son centre.

Notre coopération en matière de sécurité a été portée à un niveau supérieur l'année dernière, lorsque le Japon et l'Union européenne ont décidé d'entamer un dialogue stratégique pour relever les défis sans précédent qui

menacent la paix et la sécurité internationales. Ensemble, le Japon et l'Union européenne contribuent activement à notre monde dans divers domaines. Par exemple, grâce à nos projets conjoints, le Japon et l'Union européenne mobilisent des investissements stratégiques dans des infrastructures de qualité dans la région Indopacifique et en Afrique, qui serviront de socle au développement solide de ces régions, au bénéfice de tous.

Nous saluons l'appui indéfectible de l'Union européenne à l'Ukraine. Face à la violation flagrante de la Charte par un membre permanent du Conseil de sécurité, le Japon et l'Union européenne sont déterminés à faire bloc pour protéger les principes fondamentaux des relations internationales en défendant la Charte. Le Japon et l'Union européenne resteront unis pour protéger les principes fondamentaux qui régissent les relations internationales en défendant la Charte. Dans ce monde interconnecté, nous maintiendrons une coordination et une coopération plus étroites que jamais. L'ONU, où tous les États Membres se rassemblent, est le meilleur endroit pour aborder les questions d'intérêt commun pour l'Union européenne, le Japon et l'ensemble de la communauté internationale. Depuis la création de l'Union européenne, en 1993, nous collaborons sans relâche sur diverses questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre nos efforts conjoints à l'ONU pendant les 30 prochaines années et au-delà.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Borrell Fontelles pour qu'il réponde aux observations et aux questions qui ont été formulées.

**M. Borrell Fontelles** (*parle en anglais*) : Je pense que je vais parler en espagnol, ce qui me permettra de m'exprimer du fond du cœur sans avoir à traduire ce que je pense et ce que je dis.

(*l'orateur poursuit en espagnol*)

Je voudrais en premier lieu remercier tous les participants pour leurs paroles aimables et pour leur détermination à continuer de travailler avec l'Union européenne depuis l'ONU.

J'ai commencé mon intervention en disant que l'Union européenne était une boussole essentielle pour guider l'humanité à travers la brutalité et la cruauté de notre monde. Le débat d'aujourd'hui montre que la grande majorité des membres du Conseil partage ce point de vue. Je suis d'accord avec une grande partie de ce qui a été

dit, en particulier avec les observations du représentant de la Chine concernant la nécessité de considérer la sécurité comme indivisible, d'éviter les politiques de confrontation entre blocs et de travailler ensemble en faveur d'un multilatéralisme véritable fondé sur le respect du droit international. L'Union européenne n'a rien contre l'essor de la Chine en tant que grande puissance politique et économique. Nous voulons simplement que cet essor, qui suit le cours de l'histoire, se fasse d'une manière qui contribue à un multilatéralisme véritable. Dans un monde de plus en plus multipolaire, où le multilatéralisme est en recul constant, les pôles se multiplient et nous coopérons de moins en moins les uns avec les autres. Le recours au veto au Conseil de sécurité va croissant et le consensus recule. Nous avons besoin de plus de coopération parce que le nombre d'acteurs majeurs, qui n'existaient pas lorsque l'ONU a vu le jour, a augmenté, et il est logique qu'ils réclament leur place dans l'histoire.

Mon seul désaccord est évidemment avec l'Ambassadeur de la Russie, qui m'a semblé sarcastique. Je ne sais pas si je dois rire ou pleurer lorsque j'entends la Russie – oui, la Russie – dire que l'Union européenne est un bloc agressif. Le pays qui a lancé la plus grande agression militaire de notre époque considère l'Union européenne comme un bloc agressif. Quelqu'un se sent-il attaqué par l'Union européenne ? Combien de pays sommes-nous en train de bombarder ? Franchement, il me paraît pour le moins sarcastique que ce soit la Russie qui nous considère comme une puissance agressive. Bien sûr, quand on entend les explications données récemment par le candidat à sa réélection, le Président Poutine, dont la réélection est indubitablement discutable, sur les raisons pour lesquelles Hitler a envahi la Pologne – il a dit que c'était parce que la Pologne provoqué Hitler, à tel point que le pauvre n'a eu d'autre choix que de l'envahir – si l'on se base sur cette interprétation de l'histoire, il n'est pas surprenant que l'Union européenne soit considérée comme une puissance agressive. Tout le monde ici sait que ce n'est pas le cas.

Le Conseil sait que la mission de l'Union européenne est aujourd'hui de contribuer à la paix et à la stabilité mondiales. Nous ne sommes pas une alliance militaire, mais nous ne souhaitons pas non plus être une simple union économique. Nous voulons être un acteur géopolitique, et pas seulement économique. Bien entendu, nous soutenons l'Ukraine. Nous la soutenons parce que nous estimons que c'est un pays qui a le droit d'exister et de se défendre. Il s'agit clairement d'une agression, comme le reconnaissent l'immense majorité des États Membres de l'ONU lorsqu'ils votent à l'Assemblée générale. Nous

n'attendons certainement pas de la Russie qu'elle défende la primauté du droit international ou la souveraineté et l'intégrité territoriale lorsque nous voyons ce qui se passe.

Mais je ne suis pas venu ici pour un face-à-face avec la Russie. Je veux simplement dire que pour nous, notre soutien à l'Ukraine est une façon de défendre le principe fondamental de l'intégrité territoriale des États. Et nous sommes convaincus que la voie diplomatique doit toujours rester ouverte. Toutes les guerres se terminent par la paix, ou du moins par l'absence de guerre. Mais lorsque nous entendons les responsables russes dire que la guerre se poursuivra jusqu'à ce qu'ils atteignent leurs objectifs militaires, nous pensons que ce n'est pas le moment de cesser de soutenir l'Ukraine. Ce n'est pas non plus le moment pour l'Ukraine de hisser le drapeau blanc de la capitulation. Elle a déjà payé trop cher en termes de vies et de richesses perdues, d'infrastructures détruites et de bombardements subis pour que la guerre se termine par le non-respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous voulons la paix, mais une paix juste et respectueuse des principes que nous défendons, nous qui siégeons ici.

Ces principes sont universels et doivent être appliqués en tout lieu. Lorsque nous disons que l'interruption de l'approvisionnement des civils et l'utilisation de la faim comme arme de guerre contreviennent au droit international, cela vaut pour l'Ukraine comme pour Gaza. Nous pensons qu'il faut appliquer les mêmes principes et valeurs et rappeler qu'un demi-million de personnes sont actuellement au bord de la famine, et que cette situation n'est pas liée à un phénomène naturel mais aux difficultés d'accès qui sont imposées à l'aide humanitaire. Oui, nous devons utiliser les voies aériennes et maritimes, comme nous tentons de le faire. Mais je tiens à souligner que l'approche

raisonnable consisterait à utiliser les voies terrestres efficaces et existantes, qui permettraient d'acheminer l'aide humanitaire à grande échelle et qui, malheureusement, ne sont pas suffisamment ouvertes. Nous devons nous attaquer aux causes profondes de ce qui se passe au Moyen-Orient. Nous devons trouver une solution à ce conflit.

Je voudrais terminer en disant que si l'ONU considère, comme la grande majorité de ses Membres semble le croire, que la seule solution à la question palestinienne est la coexistence de deux États, alors j'invite le Conseil de sécurité – et je le dis aussi solennellement et formellement que possible – à proclamer ce principe et à en tirer les conséquences concrètes pour empêcher la tragédie à laquelle la population de Gaza est confrontée et pour construire un avenir qui garantisse que cette tragédie ne se répétera pas à l'infini. L'Union européenne fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à ces efforts, et pas seulement dans le rôle du bon samaritain qui vient en aide à ceux qui souffrent. Nous nous efforcerons de mettre en place des mécanismes politiques qui s'attaqueront aux causes de cette souffrance. Et cela signifie clairement que le Conseil de sécurité doit être en mesure de parvenir à des accords qui permettront de mettre fin aux hostilités, de fournir une aide humanitaire et d'établir le principe d'une solution à deux États comme la formule qui doit guider notre action à tous. Et nous avons besoin d'un engagement sérieux et efficace de la part de la communauté internationale pour que cela devienne une réalité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Borrell Fontelles pour les informations et les précisions supplémentaires qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autres orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

*La séance est levée à midi.*